

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

[Signature]

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *237*

Société : *RAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : *EZZOUI T. Mohamed*

ASO719

Date de naissance :

19.2.88

Adresse : *Rue 63 A.BIRAKRAK N°37 et 35*

Tél. *06.40.61.27.96* Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Docteur ANIS LAHLOU
NÉPHROLOGUE
Angle de Ghandi
et 2 Rue Kadouri Casablanca
Tél 02 25 61 48 INP: 091099382*

Date de consultation : *22.02.2022*

Nom et prénom du malade : *eZZOUI T. Mohamed* Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : *Insuffisance Rénale*

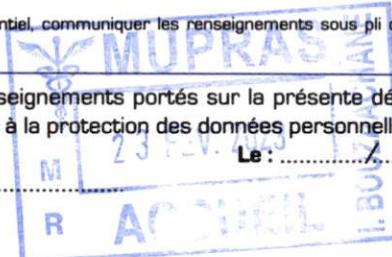
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22.12.2022	cs	300 dh	300 dh	Docteur Anis DHALLOU NEPHROLOGUE Angélique Ghadid 2 Rue Kabbiri Casablanca 5518 NIP: 091089383

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DALLAS Dr. Kamala BENABED 30366 Alouettes Quifa Casablanca Tél: 89.84.74	22/12/92	334,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. Saïd 199 Bd D'Yvelines Tél. : 01 69 89 08 03 N° ICE : 09 30 60 89 5	09/01/93	B.80	100 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
nctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie

Maladies des Reins et Hémodialyse

Ancien Interne et Chef de Clinique

des Hôpitaux de Paris

Médaille d'or de la Faculté Cochin

Lauréat de la Faculté

de Médecine de Paris

Casablanca, le 22.12.2022.

M. EL DOUTI Mohamed.

- 35,10
- BECIDON : 11J (2 boîtes)
- 170,00
- OSIKEN : 11J (2 boîtes)
- 99,00
- VEDES : 11J (2 boîtes)
- ACFAL 5 : 11J (2 boîtes)
- $15,30 \times 2 = 30,60$
- VITAMINE C 1000 : 11J (2 boîtes)

T: 334,70

Docteur Anis LAHLOU
NÉPHROLOGUE
Angle Bd Ghandi
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383



Microgranules gastrorésistants en gélules

28 x 1

LOT 222679

EXP 08 24

PPV 170.00 DH

~~BECIDOUZE®~~

20 dragées

PPU 35DH10
EXP 09/2025
LOT 23005 5

Vita C 1000®

PPU 15DH30
EXP 08/2025
LOT 29044 ?

Vita C 1000®

PPU 15DH30
EXP 12/2025
LOT 2N053 4



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 22/12/2022.

M, E2DOOTI MOLHAMED

MFS, Maquettés.

Docteur Anis LAHLOU
NEPHROLOGUE
Angie et Ghandi
Kadmiri Casablanca
148 INP: 091089383

Mr EZDOLTI Mohamed
01-01-1923 M

EZDOC
1-1923

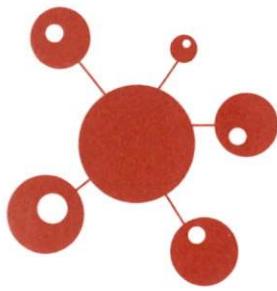
2301092027
aller sur 1

ORDO

2301092027
A coller sur l'ordonnance

LABORATOIRE ORBIO
Analyses Médicales
Dr. Said El HAFIANE
99 Bd Oum Rabii - Casablanca
Tél : 05 22.90.90.44
N° ICE : 01698908000008

Faire dans 8 Semaines



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

ORBIO

Dr.Said EL HAFIANE : Pharmacien Biogiste, Ancien interne des hôpitaux de Nancy (France)

FACTURE N : 230100166

CASABLANCA le 09-01-2023

Mr Mohamed EZDOUTI

Demande N° 2301092027

Date de l'examen : 09-01-2023

Analyses :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS 0216	Prélèvement sang adulte Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	E10 B80	E B

Total des B : 80

TOTAL DOSSIER : 100.00DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent dirhams

LABORATOIRE ORBIO
Analyses Médicales
Dr. Said EL HAFIANE
199 Bd Oum Rabii - Casablanca
N° Tél : 05 22 90 90 44
N° ICE : 001698908000008
INPE: 093060895

RIB BMCI : 013 78 001091 000 38 30013 648

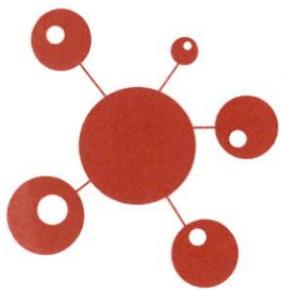
Recto - Verso

HORAIRES D'OUVERTURE

du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 / le Samedi de 8h00 à 13h00

199 , Boulevard Oum Rabii , EL OULFA Casablanca Tél.: +212 (0)5 22 90 90 44 / Fax : +212 (0)5 22 90 90 42 / Email : contact@orbio.ma

T.P : 36046873 - I.F : 15240654 - CNSS : 9115842 - ICE : 001698908000008



LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

ORBIO

Dr.Said EL HAFIANE : Pharmacien Biogiste, Ancien interne des hôpitaux de Nancy (France)

A Casablanca, le Lundi 09 Janvier 2023

Dossier N° : 2301092027

Mr Mohamed EZDOUTI
Né(e) le : 01-01-1928

Prélevé le : au labo 09-01-2023 10:20

Prescription : Dr. ANIS LAHLOU

Mr Mohamed EZDOUTI
CASABLANCA



HEMATOLOGIE HEMOGRAMME

23-09-2022

Hématies :

(Sang total, cytométrie en flux, Sysmex XT 1800i))

2.680	T/l	(4.400–5.600)	2.600
2 680 000	/mm ³	(4 400 000–5 600 000)	
9.0	g/100 ml	(13.0–17.7)	8.6
29.0	%	(40.0–54.0)	28.0
108.2	μ3	(80.0–100.0)	107.7
33.6	pg	(>27.0)	33.1
31.0	g/100 ml	(31.0–36.5)	30.7
15.2	%	(0.0–18.5)	15.2

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

5 480.0	/mm ³	(4 100.0–10 500.0)	6 600.0
44.7	%		57.0
2 450	/mm ³	(1 900–6 000)	3 762
8.0	%		4.7
438	/mm ³	(10–540)	310
0.4	%		0.2
22	/mm ³	(0–200)	13
36.5	%		27.6
2 000	/mm ³	(920–3 200)	1 822
10.4	%		10.5
570	/mm ³	(300–1 050)	693
205 000	/mm ³	(150 000–400 000)	277 000

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

Plaquettes

(Sang total, cytométrie en flux, Sysmex XT 1800i)

LABORATOIRE ORBIO
Analyses Médicales
Dr. Said EL HAFIANE
199 Bd Oum Rabii - Casablanca
Tél : 05 22 90 90 44
N° ICE : 001698908000008

Page 1 sur 2

Recto - Verso

HORAIRES D'OUVERTURE

du Lundi au Vendredi de 7h30 à 18h30 / le Samedi de 8h00 à 13h00

199 , Boulevard Oum Rabii , EL OULFA Casablanca Tél.: +212 (0)5 22 90 90 44 / Fax : +212 (0)5 22 90 90 42 / Email : contact@orbio.ma

T.P : 36046873 - I.F : 15240654 - CNSS : 9115842 - ICE : 001698908000008